

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate



Révision des règlements d'urbanisme

Cantley adopte formellement ses nouveaux règlements

Cantley, le 27 juin 2025 – La Municipalité de Cantley clôt avec succès le processus d'adoption de ses règlements d'urbanisme, soit celui relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), ainsi que ceux de lotissement et de zonage. En effet, après n'avoir récolté aucune signature lors du registre pour le règlement de zonage le 17 juin, elle confirme maintenant avoir reçu les avis de conformité de la MRC des Collines-des-Outaouais pour les trois règlements.

Cela donne donc toute la légitimité au Service d'urbanisme d'appliquer ces nouveaux règlements et d'abroger les anciens. La vision de la Municipalité d'intégrer davantage les caractéristiques distinctives de Cantley au développement de son territoire pourra ainsi se concrétiser.

« Je tiens à remercier sincèrement les citoyennes et citoyens ainsi que l'ensemble du personnel impliqué dans ce dossier. Ce travail, bien que complexe et exigeant, a été mené avec rigueur et collaboration. Grâce à ces efforts concertés, nous sommes désormais en mesure de passer à l'action avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements », explique le directeur général de la Municipalité de Cantley, Stéphane Parent.

Pour obtenir plus d'information sur le processus mené dans les dernières semaines, visitez le cantley.ca/revision-reglements.

- 30 -

Source et renseignements :

Johanne Albert-Cardinal, Responsable des communications

jalbert@cantley.ca

819-827-3434 poste 6838

Une nature accueillante